

SUNNA DESIGN
SA à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 200.858,90 €
Siège social : 17 rue du Commandant Charcot
33290 BLANQUEFORT
538 125 402 RCS BORDEAUX

Comptes annuels au 31 décembre 2020 certifiés
conformes soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire
Annuelle en date du 29 juin 2021 et *approuvés par elle*

La MV

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	706 695	506 919	199 776	175 004
Frais de recherche et de développement	5 019 654	2 618 487	2 401 167	2 663 251
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 274 502	331 683	942 820	42 938
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles		70 808	-70 803	219 453
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	7 595	3 438	4 156	4 916
Installations techniques, matériel et outillage industriels	674 511	430 359	244 153	321 896
Autres immobilisations corporelles	275 328	227 808	47 520	85 572
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	782 802	285 086	497 716	495 265
Créances rattachées aux participations	924 648		924 648	
Autres titres immobilisés	12 750		12 750	12 750
Prêts	4 000	4 000		
Autres immobilisations financières	41 930		41 930	41 930
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 724 415	4 478 588	5 245 827	4 062 975
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	864 245		864 245	1 130 237
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	3 070		3 070	2 620
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 288		2 288	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 664 811	309 270	1 355 541	1 129 689
Autres créances	1 456 249		1 456 249	764 865
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	265 000		265 000	334 000
Disponibilités	215 158		215 153	337 639
Charges constatées d'avance (3)	121 585		121 585	181 955
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 592 406	309 270	4 283 136	3 881 005
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	14 316 821	4 787 858	9 528 963	7 943 980
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	179 930	104 577
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	6 850 999	3 954 387
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	778 040	
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 010 648	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 691 700	-3 010 648
Subventions d'investissement	1 412 533	1 633 376
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 519 154	2 681 692
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	205 191	279 524
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	205 191	279 524
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	55 435	58 083
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	55 435	58 083
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 261 554	1 817 894
Emprunts et dettes financières diverses (3)	59 033	63 879
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 601	8 612
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	493 021	1 705 203
Dettes fiscales et sociales	1 018 067	523 904
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	763	
Autres dettes	705 144	605 190
Produits constatés d'avance	200 000	200 000
TOTAL DETTES	5 749 183	4 924 681
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 528 963	7 943 980

(1) Dont à plus d'un an (a)	2 714 808	1 459 283
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 022 774	3 456 786
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 538	21 137
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	276 469	1 924 908	2 201 377	5 827 972
Production vendue (services)	2 921	545 035	547 956	364 563
Chiffre d'affaires net	279 390	2 469 943	2 749 333	6 192 535
Production stockée			450	-587 075
Production immobilisée			327 446	426 952
Subventions d'exploitation				182 753
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			177 776	76 701
Autres produits			218 067	12 455
Total produits d'exploitation (I)			3 473 072	6 304 321
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 427 171	3 913 554
Variations de stock			265 993	-443 336
Autres achats et charges externes (a)			1 078 061	1 821 666
Impôts, taxes et versements assimilés			33 145	79 201
Salaires et traitements			1 804 836	2 187 379
Charges sociales			694 635	885 176
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 042 615	1 113 120
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			136 678	13 120
Total charges d'exploitation (II)			6 483 135	9 569 879
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-3 010 063	-3 265 558
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			21 126	14
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 205	8 756
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			677	16 347
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			23 008	25 117
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				285 086
Intérêts et charges assimilées (4)			72 132	70 836
Différences négatives de change			2 799	1 568
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			74 931	357 489
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-51 923	-332 373
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-3 061 985	-3 597 931

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	300	
Sur opérations en capital	467 343	838 255
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	467 643	838 255
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	7 197	249 447
Sur opérations en capital	92 321	1 525
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	99 518	250 972
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	368 125	587 283
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 160	
Total des produits (I+III+V+VII)	3 963 723	7 167 693
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 655 424	10 178 341
BENEFICE OU PERTE	-2 691 700	-3 010 648

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SA SUNNA DESIGN

2020

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA SUNNA DESIGN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 9 528 963 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 691 700 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/05/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : De 3 à 5 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : De 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : De 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : De 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : De 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Développement de l'activité aux USA

En février 2020, la société a souhaité s'implanter aux USA. Cette implantation a été réalisée par la création d'une filiale américaine qui a repris le fonds de commerce d'une activité existante et par l'acquisition de marques.

Dans son ensemble, cette opération a représenté 2 Millions de dollars d'investissement réparti en titres financiers, marque et avances financières. Tous ces éléments figurent en actif financier de notre société.

Cette opération permet également à la société de percevoir des redevances de marques qui se sont élevées à 179 593 euros sur l'exercice 2020.

Projets dépréciés

Nous rappelons que la direction estime que certains projets n'apporteraient pas suffisamment d'avantages économiques futurs.

Les projets concernés sont :

- Projet AIOLLI : Valeur Brute de 83 911 euros ;
- Projet MONOLIT : Valeur Brute de 1 089 274 euros.

Ces projets dépréciés continuent à être amortis comptablement. Toutefois, une reprise sur dépréciation est opérée à hauteur de l'amortissement concerné.

En conséquence, ces dépréciations n'ont aucun impact sur le résultat de l'exercice 2020.

Au 31 décembre 2020, la dépréciation restante s'élève à :

- Projet AIOLLI : Dépréciation de 6 993 euros pour ramener sa valeur à 0 ;
- Projet MONOLIT : Dépréciation de 63 815 euros correspondant à la valeur nette comptable d'un lot du projet (encapsulation par polymérisation). Ce lot a été considéré comme un échec. La valeur résiduelle du projet MONOLIT s'élève donc à 480 217 euros.

Projet de restructuration

Dans le cadre d'un projet de restructuration de la société, un plan de licenciement économique de neuf salariés a été effectué sur le second semestre 2020.

Au global, l'indemnité de licenciement s'élève à 45 255 euros et impacte le résultat d'exploitation.

La contribution au financement de l'Allocation de Sécurisation Professionnelle (ASP) versée dans le cadre d'un Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) représente la somme de 83 592 euros. Cette contribution a été comptabilisée en charge exceptionnelle.

Autres éléments significatifs

Continuité d'exploitation

Sur la base des prévisions d'activités et des prévisions de trésorerie, réalisées avec prudence, la société a établi ses comptes au 31 décembre 2020 en application du principe de continuité d'exploitation. Cette convention de continuité d'exploitation se fonde sur des hypothèses qui permettent de disposer des ressources financières suffisantes pour faire face à ses engagements jusqu'à la date de clôture de l'exercice en cours :

- Des projets importants sur le marché africain sont actuellement en cours de contractualisation pour une mise en oeuvre prévue sur le dernier trimestre 2021.

La société Sunna Design est parvenue à mettre en place des schémas de financement appropriés qui permettent de finaliser les approches commerciales.

- La société est toujours en phase de restructuration. En conséquence la diminution des dépenses budgétaires se poursuit.

Faits caractéristiques

Subventions d'investissements

Pour rappel, la société a fait le choix d'étaler le produit des subventions octroyées sur ses projets de recherche et développement au même rythme que l'amortissement des projets. Aussi, les subventions acquises sont comptabilisées dans les capitaux propres de la société et sont amorties sur une durée identique au projet qu'elles ont financé.

Les avances sur subventions perçues par la société mais non définitivement acquises sont constatées en "autres dettes". Au 31 décembre 2020, les autres dettes incluent un montant total d'avances sur subventions de 595 000 euros.

Les subventions acquises mais non encore versées sont comptabilisées à l'actif du bilan dans la rubrique "autres actifs". Au 31 décembre 2020, les subventions comptabilisées dans cette rubrique s'élèvent à 850 000 euros.

Augmentations de capital

L'exercice 2020 a été marqué par trois augmentations de capital :

- En janvier 2020, il a été décidé de procéder à une augmentation de capital en numéraire par l'émission de 261 507 actions APR4 d'une valeur nominale de 0,10 euro par action soit 26 151 euros, assorties d'une prime d'émission s'élevant à 9,46 euros par action soit 2 500 007 euros.
- En février 2020, onze actionnaires ont exercé leur droit de conversion d'actions APR3 en nouvelles APR3, valorisées au prix de 9,56 euros par action. 361 272 nouvelles APR3 ont été créées soit une augmentation de capital de 36 127 euros, assortie d'une prime d'émission de 3 417 633 euros. Cette prime d'émission a été neutralisée par un prélèvement sur ce même poste.
- En juin 2020, il a été décidé de procéder à une augmentation de capital en numéraire par l'émission de 130 750 actions APR4 d'une valeur nominale de 0,10 euro par action soit 13 075 euros, assorties d'une prime d'émission s'élevant à 9,46 euros par action soit 1 236 895 euros.

Ainsi, le capital social au 31 décembre 2020 s'élève à 179 930 euros et la prime d'émission représente la somme de 6 850 309 euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	5 179 450	546 899		5 726 349
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	568 375	925 580	219 453	1 274 502
Immobilisations incorporelles	5 747 826	1 472 479	219 453	7 000 851
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	7 595			7 595
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	674 511			674 511
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 833			12 833
- Matériel de transport	32 100			32 100
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	242 132	11 736	23 473	230 395
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
immobilisations corporelles	969 171	11 736	23 473	957 434
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	780 351	927 098		1 707 450
- Autres titres immobilisés	12 750			12 750
- Prêts et autres immobilisations financières	45 930			45 930
Immobilisations financières	839 031	927 098		1 766 129
ACTIF IMMOBILISE	7 556 028	2 411 313	242 926	9 724 415

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 472 479	11 736	927 098	2 411 313
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 472 479	11 736	927 098	2 411 313
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	219 453			219 453
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		23 473		23 473
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	219 453	23 473		242 926

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	199 776	20,00

Total 199 776

Frais d'augmentation de capital

Les frais liés aux augmentations de capital de l'exercice 2020 ont été inscrits à l'actif pour 98 588 euros (production immobilisée) et s'ajoutent aux frais déjà immobilisés de 608 107 euros, soit un total de 706 695 euros au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2020, la valeur restante à amortir s'élève à 199 776 euros.

Notes sur le bilan

Frais de recherche et de développement

Les dépenses de recherche et développement immobilisées au titre de l'exercice s'élèvent à 228 858 euros et s'ajoutent au 4 790 795 euros des exercices précédents pour atteindre un montant global de 5 019 653 euros.

Ces dépenses sont liées aux frais de développement sur des projets "encours" ou "terminés" mais mis en service au 31 décembre 2020.

Les projets terminés font l'objet d'un amortissement sur la durée probable des avantages économiques futurs, projet par projet. L'amortissement commencera à compter de la mise en service des développements réalisés.

Les projets en cours ne font l'objet d'aucun amortissement.

Les frais de développement sont activés sur des projets significatifs de développement dont les débouchés commerciaux sont avérés ou très probables.

Les frais de développement correspondent aux dépenses de personnel ainsi qu'à l'amortissement du matériel affecté à la conception, protection et au développement de produits et de processus nouveaux.

En 2020, la production immobilisée inscrite à l'actif se décompose ainsi :

- Frais de recherche et développement personnel : 192 392 euros ;
- Frais de recherche et développement matières premières : 9 326 euros ;
- Frais de recherche et développement autres frais : 27 140 euros ;

Lorsqu'un indice de perte de valeur est constaté, une dépréciation est comptabilisée pour le montant entre la valeur nette comptable et la valeur d'utilité.

	Montant Brut	Durée
RD - 1001 - IBMS	144 482	5
RD - 1003 - CEA SMART	216 911	5
RD - 1010 - AIOLLI	83 911	5
RD - 1016 - SYSTEM SOL	2 006 301	5
RD - 1017 - MONOLIT	1 089 274	5
RD - 1031 - NANOGRIID	1 372 858	5
RD - 2001 - UP LIGHT 2	105 916	5

5 019 653

Frais de recherche

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SOL SOLAR LIGHTING CANADA 99999 VANCOUVER	926	8 576	100,00	8 576
SUNNA DESIGN SENEGAL 9999 DAKAR	1 525		100,00	
SUNNA DESIGN INC 99999 MIAMI	899	442 613	100,00	446 484
Sunna Energy Limited 99999 PONDICHERRY - 605008	1 367	-34 730	99,00	-1 476
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	4 717	4 717	1 424 170		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Les données sont basées sur les comptes annuels du 31 mars 2017 (dernière période transmise) pour la société Sunna Energy et sur les comptes annuels du 31 décembre 2020 pour la société Sunna Design Inc et Sol Solar Lighting.

Cependant les avances financières de Sunna Energy ont été extraites des comptes 2020 de Sunna Design.

Ces sociétés sont situées respectivement en Inde, aux Etats Unis et au Canada. En outre les comptes sont arrêtés en monnaie nationale.

Nous avons retenu le taux de conversion du 31 décembre 2016 publié par le site Exchange pour Sunna Energy et le taux de conversion du 31 décembre 2020 pour Sunna Design Inc et Sol Solar Lighting.

La société Sunna Sud Solar a été constituée en 2017 et demeure une filiale Sénégalaise détenue à 70 % par la société Sunna Design. Cependant faute de libération du capital pour un total de 1 400 euros, les titres de participation n'ont pas été constatés dans les comptes de Sunna Design.

Néanmoins, la société Sunna Sud Solar est en cours de dissolution.

La société Sunna Energy est également en phase de liquidation.

Notes sur le bilan

Une nouvelle filiale Sénégalaise a été immatriculée le 28 novembre 2020, dont le capital social est détenu à 100 % par Sunna Design. Les titres de participation ont été constatés pour 1 525 euros.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 228 050	897 355		3 125 406
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	305 984	25 699		331 683
Immobilisations incorporelles	2 534 034	923 053		3 457 088
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 679	759		3 438
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	352 615	77 743		430 359
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 467	1 520		3 987
- Matériel de transport	23 810	5 840		29 650
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	175 215	33 699	14 744	194 171
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	556 787	119 562	14 744	661 605
ACTIF IMMOBILISE	3 090 821	1 042 615	14 744	4 118 694

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 213 222 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	924 648		924 648
Prêts	4 000		4 000
Autres	41 930		41 930
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 664 811	1 664 811	
Autres	1 456 249	1 456 249	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	121 585	121 585	
Total	4 213 222	3 242 645	970 577

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Pour l'essentiel, le poste "autres créances" se compose :

- Des subventions d'investissement à percevoir pour 850 000 euros ;
- De l'avance en compte courant à la filiale Sunna Design Inc. pour 433 423 euros ;
- De l'avance en compte courant à la filiale Sol Solar Lighting Canada pour 50 015 euros.

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	149 626
Fournisseurs - RRR à obtenir	10 203
Charges sociales - produits à recev	918
Etat - produits à recevoir	7 664
Total	168 411

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	113 144		42 336	70 808
Immobilisations corporelles				289 086
Immobilisations financières	289 086			
Stocks			121 858	309 270
Créances et Valeurs mobilières	431 128			
Total	833 358		164 194	669 164

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	164 194
Financières	
Exceptionnelles	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 179 929,80 euros décomposé en 1 799 298 titres d'une valeur nominale de 0,10 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 045 766	0,10
Titres émis pendant l'exercice	753 532	0,10
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 799 298	0,10

Avances remboursables

Les avances perçues concernent des aides à l'export. Ces aides proviennent de la BPI (COFACE) et du FASEP.

Evolution de ce poste au cours de l'exercice :

- Avance au 31/12/2019 : 279 524 euros ;
- Décaissement de l'exercice : 74 333 euros.

Avances au 31/12/2020 :

- dont part < 1 an : 30 554 euros ;
- dont part > 1 an : 174 637 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	58 083		2 648		55 435
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	58 083		2 648		55 435

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation	2 648
Financières	
Exceptionnelles	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 737 582 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 538	1 538		
- à plus de 1 an à l'origine	3 260 017	575 995	2 484 022	200 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	58 241	27 455	30 786	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	493 021	493 021		
Dettes fiscales et sociales	1 018 067	1 018 067		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	763	763		
Autres dettes (**)	705 936	705 936		
Produits constatés d'avance	200 000	200 000		
Total	5 737 582	3 022 774	2 514 808	200 000

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 675 000
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	211 740
(**) Dont envers les associés	29

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 29 euros.

Pour l'essentiel, le poste "autres dettes" se compose des avances sur subventions d'investissement de 595 000 euros.

Charges à payer

Montant

Fournisseurs - fact. non parvenues	113 869
Intérêts courus	7 310
Dettes provis. pr congés à payer	200 149
Charges sociales s/congés à payer	85 253
Charges sociales - charges à payer	17 265
Etat - autres charges à payer	7 372
Clients - RRR à accorder	1 146
Total	432 364

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	121 585		
Total	121 585		

Les charges constatées d'avance se composent principalement des achats de matières premières non expédiés par le fabricant et non stockés au 31 décembre 2020 pour 98 308 euros.

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	200 000		
Total	200 000		

Les produits constatés d'avance se composent de la subvention d'exploitation perçue pour l'installation de Nanogrid non débutée au 31 décembre 2020 pour 200 000 euros.

Impacts de l'événement Covid-19

Au 31 décembre 2020, les principaux impacts liés à la crise sanitaire sont :

- Obtention de PGE pour 675 000 euros ;
- Report des échéances des emprunts pour 154 130 euros ;
- Report de dettes sociales (CCSF) pour 522 164 euros - Ces dettes font l'objet d'un plan d'apurement sur 18 mois ;
- La société a mis en place l'activité partielle. L'indemnisation perçue s'élève à 202 724 euros.

A la date d'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause et que la crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur l'évaluation des actifs.

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers de participation	21 126	14
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 205	8 756
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge	677	16 347
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	23 008	25 117
Dotations financières aux amortissements et provisions		285 086
Intérêts et charges assimilées	72 132	70 836
Différences négatives de change	2 799	1 568
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	74 931	357 489
Résultat financier	-51 923	-332 373

Les produits financiers sont principalement composés de la rémunération de trésorerie calculée sur les avances financières effectuées auprès des deux filiales d'Amérique du Nord.

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	7 197	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	8 729	
Autres charges	83 592	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		300
Subventions d'investissement virées au résultat		467 343
TOTAL	99 518	467 643

Le produit des subventions d'investissements étalé sur l'exercice 2020 (467 343 euros) correspond :

- Projet System Sol (Région et Feder) : 296 856 euros ;
- Projet Monolît (BPI) : 57 085 euros ;

Notes sur le compte de résultat

- Projet Nanogrid (Région) : 113 402 euros.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
euros

Effets escomptés non échus

Avais et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

Nantissement du CAT de l'emprunt BPACA souscrit en juin 2018	308 082
Gage espèce de l'emprunt BPI souscrit en juin 2018	750 000
Nantissement du DAT de l'emprunt CA souscrit en décembre 2018	117 460
Nantissement de premier rang du fonds de commerce de l'emprunt BNP souscrit en décembre 2018	260 474
Garantie BPI pour le Prêt Garantie Etat BPACA souscrit en mai 2020	500 000
Garantie BPI pour le Prêt Garantie Etat Crédit Agricole en juin 2020	175 000
Nantissement du fonds de commerce du prêt public REGION souscrit en mai 2020	500 000
Nantissement du fonds de commerce de l'emprunt BNP souscrit en avril 2020	437 500
Autres engagements donnés	3 048 516

3 048 516

Total

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Nous en rappelons ici l'utilisation, le capital initial et les garanties qui y sont attachées:

- Emprunt BPACA de 500 K€ : financement des dépenses R&D et du développement commercial (2018). Cet emprunt est garanti par un nantissement du compte à terme de 181 k€.
- Emprunt BPI de 750 K€ : financement des dépenses R&D et du développement commercial (2018). Cet emprunt est garanti par un gage espèce de 37,5 k€.
- Emprunt CA de 167 K€ : financement pour reconstituer le fonds de roulement (2018). Cet emprunt est garanti par un nantissement du DAT de 84 k€ et par BPI FRANCE.
- Emprunt BNP de 375 K€ : financement pour reconstituer le fonds de roulement (2018). Cet emprunt est garanti par un nantissement de premier rang du fond de commerce.
- Prêt Garantie Etat BPACA de 500 k€ : Aide covid 19 pour le financement du besoin en fonds de roulement (2020). Cet emprunt est garanti par la BPI.

Autres informations

- Prêt Garantie Etat CA de 175 k€ : Aide covid 19 pour le financement du besoin en fonds de roulement (2020). Cet emprunt est garanti par la BPI.
- Prêt Garantie Etat BNP de 375 k€ : Aide covid 19 pour le financement du besoin en fonds de roulement (2020). Cet emprunt est garanti par la BPI.
- Prêt public REGION de 500 k€ : financement pour reconstituer le fonds de roulement (2020). Ce prêt est garanti par un nantissement du fonds de commerce.
- Emprunt BNP de 500 k€ : financement pour le maintien des emplois et du savoir faire (2020). Cet emprunt est garanti par un nantissement du fonds de commerce.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 39 571 euros

Les indemnités de fin de carrière ne font pas l'objet d'une provision dans les comptes sociaux. L'engagement de l'entreprise est indiqué dans le paragraphe engagements hors bilan.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Taux de croissance des salaires : 2% pour les non cadres et 3% pour les cadres
- Age de départ à la retraite : 65 à 67 ans
- Taux de rotation du personnel : Fort
- Table de taux de mortalité : Table Insee 2019

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 146 419 euros

Annexe - BSPCE

Bons de souscriptions d'actions

	nombre de bons	Prix d'émission	Nombre de souscriptions	Nombre de bons restants à la clôture	Souscription potentielle d'actions par exercice des bons	Dilution potentielle	Date limite d'exercice
BSPCE n°1 (1)	32 000	0	26 000	8 000	16 000	0,89%	déc-21
BSPCE n°2 (1)	29 876	0,01	17 290	0	0		
BSPCE n°2' (1)	12 586	0,01	12 586	0	0		
BSPCE n°3 (1)	65 160	0,01	13 871	0	0		
BSPCE n°4 (2)	249 449	0,01	0	249 449	249 449	13,86%	déc-30
Total	389 071		69 747	257 449	265 449	14,75%	

Renvoi 1 – Les BSPCE n°1, 2, 2' et 3 ont été annulés par l'Assemblée Générale du 29 juin 2020. Elles ne sont plus exerçables sauf certaines BSPCE n°1. En revanche, les bons émis (« nombre de souscriptions ») restent en compte.

Renvoi 2 – L'assemblée Générale du 29 juin 2020 décide de créer 249 449 BSPCE n°4 en remplacement des anciennes BSPCE. Elles sont à émettre dans un délai expirant le 30 juin 2022.

Si tous les BSPCE étaient exercés, le capital social passerait de 1 799 298 actions à 2 064 747 actions.

SUNNA DESIGN
SA à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 200.858,90 €
Siège social : 17 rue du Commandant Charcot
33290 BLANQUEFORT
538 125 402 RCS BORDEAUX

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 29 JUIN 2021

Exercice clos le 31 décembre 2020

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Direction de la société

Nous vous rappelons tout d'abord que l'Assemblée Générale Mixte du 25 novembre 2019 a modifié le mode d'administration et de direction de la société pour adopter la formule de la gestion par un Directoire et un Conseil de surveillance régie par les articles L. 225-57 à L. 225-93 du Code de commerce.

Le Conseil de Surveillance, composé de 8 membres, est présidé par Monsieur Thomas SAMUEL et les fonctions du Directoire sont assurées par Monsieur Ignace VAN OERS DE PREST en tant que Directeur Général Unique.

Liste des mandats et fonctions

Vous trouverez ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société pour chacun des mandataires sociaux de la société, au cours de l'exercice écoulé.

NOM, Prénom, Domicile	Sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance ou des fonctions salariées au sein de la société, des sociétés du groupe ou des sociétés tierces françaises ou étrangères
Président du Conseil de Surveillance : Thomas SAMUEL 50, corniche lac et forêt 33680 LACANAU	Gérant : IMPACTI - 807 855 481 RCS LIBOURNE SUARL SUNNA MOON - Ziguinchor, Sénégal Président, représentant permanent d'IMPACTI : MOON - 852 867 571 RCS BORDEAUX

Membre du Conseil de Surveillance représentant permanent de AQUITAINE CREATION INVESTISSEMENT : Adrien LEBON 47 rue du Chemin Vert 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	<u>Membre du Conseil de Surveillance représentant permanent de ACI :</u> ADEMOTECH - 430 421 065 RCS BORDEAUX <u>Censeur représentant ACI au Comité Stratégique :</u> SUN BOOSTER Avenue Gay Lussac 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX <u>Censeur représentant NOUVELLE AQUITAINE CO-INVESTISSEMENT au Comité Stratégique :</u> SYMBIOSE 2 Chemin des Templiers 33500 ARVEYRES PROTIFLY 117 avenue Lubeton 40000 MONT DE MARSAN NETA Rue François Mitterrand 33400 TALENCE <u>Membre du Comité Stratégique représentant NOUVELLE AQUITAINE CO-INVESTISSEMENT :</u> DYNAMIC SCREEN 48 rue Thiac 33000 BORDEAUX <u>Membre du Comité Stratégique représentant ACI :</u> MATERR'UP 50 Allée Ceres Technopole Domoland 40230 SAINT GEOURS DE MARENNE
Membre du Conseil de Surveillance représentant permanent de CODEMA : Jean-Pierre FOUBET 42 rue Paul Verlaine 33000 BORDEAUX	<u>Administrateur :</u> CAMENSAC - 300 326 592 RCS BORDEAUX IDEAL - 438 885 238 RCS BORDEAUX CHATEAU CHASSE SPLEEN - 392 449 880 RCS BORDEAUX CODEMA - 528 081 938 RCS BORDEAUX CORTEX ATHLETICO - 528 081 938 RCS BORDEAUX GIE FCCH - 432 108 389 RCS BORDEAUX GROUPEMENT D'EMPLOYEUR GEM - 508 146 297 RCS BORDEAUX LOISIRS ENCHERES - 2801 270 612 RCS BORDEAUX ERTUS GROUP - 431 897 230 RCS BORDEAUX CHATEAU DE SALES - 823 859 418 RCS BORDEAUX SOLYLEND - 827 993 601 RCS BORDEAUX WIS UP - 850 697 749 RCS BORDEAUX

Membre du Conseil de Surveillance représentant permanent de SOCIETE DE PARTICIPATIONS DANS LES ENERGIES RENOUVELABLES (SOPER) : Jean-Michel GERMA 2 rue de la Grenouillère 34170 CASTELNAU LE REZ	<u>Président :</u> SOCIETE DE PARTICIPATIONS DANS LES ENERGIES RENOUVELABLES (SOPER) - 420 624 645 RCS PARIS <u>Président, représentant permanent de SOCIETE DE PARTICIPATIONS DANS LES ENERGIES RENOUVELABLES (SOPER) :</u> ENERGIE NOUVELLE ET RENOUVELABLE HOLDING (ENRh) - 494 304 843 RCS MONTPELLIER SUNTI - 805 292 091 RCS MONTPELLIER MGH - 805 267 499 RCS MONTPELLIER FACTEM - 807 974 845 RCS MONTPELLIER <u>Administrateur :</u> CLUSTER MARITIME FRANÇAIS - Association
Membre du Conseil de Surveillance représentant permanent de DEMETER VENTURES : Christophe DESRUMAUX 3 impasse Villars 69230 SAINT GENIS LAVAL	<u>Membre du Conseil de Surveillance représentant permanent de DEMETER VENTURES :</u> NEW IMAGING TECHNOLOGIES - 494 135 841 RCS EVRY <u>Membre du Conseil d'administration représentant permanent de DEMETER VENTURES :</u> I-TEN - 538 712 894 RCS LYON NAWA TECHNOLOGIES - 792 701 518 RCS AIX-EN-PROVENCE ZENPARK - 537 527 145 RCS PARIS TCHEK - 824 170 393 RCS MARSEILLE ENERBEE - 800 938 920 RCS GRENOBLE <u>Membre du Comité stratégique représentant permanent de DEMETER VENTURES :</u> WISEBATT - 822 770 772 RCS PARIS
Membre du Conseil de Surveillance représentant permanent de KOUROS : Claire CHASTRUSSE 39, avenue Louis Meunier 92000 NANTERRE	Néant
Membre du Conseil de Surveillance : Olivier WARNAN 8 Square Alboni 75016 PARIS	<u>Membre du Conseil d'Administration :</u> DEPSys SA - CHE-495.405.099, PUIDOUX, Suisse

Membre du Conseil de Surveillance :	Néant
Frédéric CONCHY 26 allée de la Lande 33610 CESTAS	
Directeur Général Unique :	Néant
Ignace VAN OERS DE PREST 44 rue Albert Pitres 33000 BORDEAUX	

Stock-options et actions attribuées gratuitement aux dirigeants

Il a été attribué, le 26 juin 2019, des actions à titre gratuit à Monsieur Ignace VAN OERS DE PREST et décidé que ce dernier, à l'issue de la période de conservation, serait tenu de conserver au nominatif au minimum 10 % des actions qui lui ont été attribuées jusqu'à la cessation de ses fonctions.

Monsieur Ignace Van Oers de Prest a depuis renoncé à son droit à bénéficier de cette attribution d'actions gratuites au profit de BSPCE⁴.

Convention(s) conclue(s) par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la société avec une société contrôlée par la société

Nous vous précisons qu'aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée - à l'exclusion des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales - entre d'une part le Directeur Général Unique, l'un des membres du Conseil de Surveillance ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de notre société et d'autre part, une société contrôlée par notre société au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce.

Tableau récapitulatif des délégations de compétences ou de pouvoirs accordées par l'assemblée au Conseil d'Administration ou au Directoire dans le domaine des augmentations de capital

Vous trouverez en Annexe le tableau récapitulatif des délégations de compétences ou de pouvoirs accordées par l'assemblée au Conseil d'Administration ou au Directoire dans le domaine des augmentations de capital.

Observations sur le rapport de gestion et les comptes annuels

Nous allons vous présenter nos observations sur les rapports du Directeur Général Unique ainsi que sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les indications que le Directeur Général Unique vous a communiquées dans ses rapports nous paraissent refléter exactement la situation de la société, telle qu'il nous a été donné de la connaître.

Nous vous signalons que l'expert-comptable et le commissaire aux comptes de la société ont dûment révisé ces documents et qu'ils n'ont porté à notre connaissance aucune anomalie, ni aucun problème méritant une attention particulière, qui ne soit commenté dans les rapports établis par le commissaire aux comptes.

En définitive, nous vous proposons d'approuver purement et simplement par votre vote les résolutions que vous soumet le Directeur Général Unique en plein accord avec nous-mêmes.

Nous vous remercions de la confiance que vous voudrez bien nous témoigner et vous prions d'agréer, Chers Actionnaires, l'expression de nos sentiments dévoués.

Copie certifiée conforme



Le Conseil de Surveillance

Tableau récapitulatif des délégations de compétences ou de pouvoirs accordées par l'assemblée au Conseil d'Administration ou au Directoire dans le domaine des augmentations de capital

Délégations données par l'Assemblée Générale Extraordinaire				Délégations utilisées par le Conseil d'Administration ou le Directoire	
DATE AGE	TYPE DE DELEGATION	NOMBRE	DUREE	DATE	MONTANT
26/06/2019	Emission de BSPCE ³ au profit de salariés et dirigeants fiscalement assimilés (délégation de pouvoirs)	28.061	Jusqu'au 31/12/2020		
26/06/2019	Emission d'actions gratuites au profit de salariés et mandataires sociaux (délégation de pouvoirs)	21.000	38 mois, soit jusqu'au 26/08/2022	26/06/2019	4.334
29/06/2020	Emission de BSPCE ⁴ au profit de salariés et dirigeants fiscalement assimilés (délégation de pouvoirs)	249.449	Jusqu'au 30/06/2022		
					SOLDE 28.061
					16.666

SUNNA DESIGN
SA à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 200.858,90 €
Siège social : 17 rue du Commandant Charcot
33290 BLANQUEFORT
538 125 402 RCS BORDEAUX

*

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
ET RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 29 JUIN 2021

(Extrait des projets de résolutions)

.....

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Directeur Général Unique, décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice écoulé, soit (2.691.700) €, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Par ailleurs, l'Assemblée Générale prend acte que la société n'a distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....

Za ML

SUNNA DESIGN S.A.

17 rue du Commandant Charcot
33290 Blanquefort
R.C.S. 538 125 402

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

SUNNA DESIGN S.A.

R.C.S. 538 125 402

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société SUNNA DESIGN S.A,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SUNNA DESIGN S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les notes « Conséquences de l'évènement Covid-19 » et « Impacts de l'évènement Covid-19 » de l'annexe des comptes annuels concernant l'information relative à la crise sanitaire liée au Covid-19.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les notes « Règles générales » et « Autres éléments significatifs » de l'annexe indiquent que les comptes annuels ont été établis conformément au principe de continuité d'exploitation. Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que ces notes de l'annexe donnent une information pertinente sur la situation de la société et sur l'application du principe de continuité.
- La note de l'annexe « Autres éléments significatifs » décrit les modalités de comptabilisation des subventions d'investissements. Nos travaux ont notamment consisté à vérifier que les subventions acquises sont inscrites dans les capitaux propres, qu'elles sont amorties sur une durée identique au projet qu'elles ont financé et que les subventions perçues mais non acquises par la société sont correctement inscrites en « autres dettes ». Nous nous sommes également assurés que la note « Autres éléments significatifs » de l'annexe fournit une information appropriée.
- Le paragraphe « Frais de recherche et de développement » de la note de l'annexe intitulée « Immobilisations incorporelles » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que la note « Immobilisations incorporelles » de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directeur Général Unique et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur Général Unique.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mérignac, le 14 juin 2021

@COM AUDIT
Hervé PARISOT
Commissaire aux comptes



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	706 695	506 919	199 776	175 004
Frais de recherche et de développement	5 019 654	2 618 487	2 401 167	2 663 251
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 274 502	331 683	942 820	42 938
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles		70 808	-70 808	219 453
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	7 595	3 438	4 156	4 916
Installations techniques, matériel et outillage industriels	674 511	430 359	244 153	321 896
Autres immobilisations corporelles	275 328	227 808	47 520	85 572
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	782 802	285 086	497 716	495 265
Créances rattachées aux participations	924 648		924 648	
Autres titres immobilisés	12 750		12 750	12 750
Prêts	4 000	4 000		
Autres immobilisations financières	41 930		41 930	41 930
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 724 415	4 478 588	5 245 827	4 062 975
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	864 245		864 245	1 130 237
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	3 070		3 070	2 620
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 288		2 288	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 664 811	309 270	1 355 541	1 129 689
Autres créances	1 456 249		1 456 249	764 865
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	265 000		265 000	334 000
Disponibilités	215 158		215 158	337 639
Charges constatées d'avance (3)	121 585		121 585	181 955
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 592 406	309 270	4 283 136	3 881 005
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	14 316 821	4 787 858	9 528 963	7 943 980
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	179 930	104 577
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	6 850 999	3 954 387
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	778 040	
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 010 648	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 691 700	-3 010 648
Subventions d'investissement	1 412 533	1 633 376
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 519 154	2 681 692
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	205 191	279 524
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	205 191	279 524
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	55 435	58 083
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	55 435	58 083
DETTES (1)	DOCUMENTS VISES PAR LE	
Emprunts obligataires convertibles	COMMISSAIRE AUX COMPTES	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 261 554	1 817 894
Emprunts et dettes financières diverses (3)	59 033	63 879
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 601	8 612
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	493 021	1 705 203
Dettes fiscales et sociales	1 018 067	523 904
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	763	
Autres dettes	705 144	605 190
Produits constatés d'avance	200 000	200 000
TOTAL DETTES	5 749 183	4 924 681
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 528 963	7 943 980
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 714 808	1 459 283
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 022 774	3 456 786
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 538	21 137
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	276 469	1 924 908	2 201 377	5 827 972
Production vendue (services)	2 921	545 035	547 956	364 563
Chiffre d'affaires net	279 390	2 469 943	2 749 333	6 192 535
Production stockée			450	-587 075
Production immobilisée			327 446	426 952
Subventions d'exploitation				182 753
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			177 776	76 701
Autres produits			218 067	12 455
Total produits d'exploitation (I)			3 473 072	6 304 321
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 427 171	3 913 554
Variations de stock			265 993	-443 336
Autres achats et charges externes (a)			1 078 061	1 821 666
Impôts, taxes et versements assimilés			33 145	79 201
Salaires et traitements			1 804 836	2 187 379
Charges sociales			694 635	885 176
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 042 615	1 113 120
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			136 678	13 120
Total charges d'exploitation (II)			6 483 135	9 569 879
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-3 010 063	-3 265 558
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			21 126	14
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 205	8 756
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			677	16 347
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			23 008	25 117
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				285 086
Intérêts et charges assimilées (4)			72 132	70 836
Différences négatives de change			2 799	1 568
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			74 931	357 489
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-51 923	-332 373
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-3 061 985	-3 597 931

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	300	
Sur opérations en capital	467 343	838 255
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	467 643	838 255
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	7 197	249 447
Sur opérations en capital	92 321	1 525
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	99 518	250 972
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	368 125	587 283
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 160	
Total des produits (I+III+V+VII)	3 963 723	7 167 693
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 655 424	10 178 341
BENEFICE OU PERTE	-2 691 700	-3 010 648
(a) Y compris : DOCUMENTS VISES PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA SUNNA DESIGN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 9 528 963 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 691 700 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/05/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

DOCUMENTS VISES PAR LE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : De 3 à 5 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : De 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : De 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : De 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : De 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

DOCUMENTS VISES PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

DOCUMENTS VISES PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Développement de l'activité aux USA

En février 2020, la société a souhaité s'implanter aux USA. Cette implantation a été réalisée par la création d'une filiale américaine qui a repris le fonds de commerce d'une activité existante et par l'acquisition de marques.

Dans son ensemble, cette opération a représenté 2 Millions de dollars d'investissement réparti en titres financiers, marque et avances financières. Tous ces éléments figurent en actif financier de notre société.

Cette opération permet également à la société de percevoir des redevances de marques qui se sont élevées à 179 593 euros sur l'exercice 2020.

Projets dépréciés

Nous rappelons que la direction estime que certains projets n'apporteraient pas suffisamment d'avantages économiques futurs.

Les projets concernés sont :

- Projet AIOLLI : Valeur Brute de 83 911 euros ;
- Projet MONOLIT : Valeur Brute de 1 089 274 euros.

Ces projets dépréciés continuent à être amortis comptablement. Toutefois, une reprise sur dépréciation est opérée à hauteur de l'amortissement concerné.

En conséquence, ces dépréciations n'ont aucun impact sur le résultat de l'exercice 2020.

Au 31 décembre 2020, la dépréciation restante s'élève à :

- Projet AIOLLI : Dépréciation de 6 993 euros pour ramener sa valeur à 0 ;
- Projet MONOLIT : Dépréciation de 63 815 euros correspondant à la valeur nette comptable d'un lot du projet (encapsulation par polymérisation). Ce lot a été considéré comme un échec. La valeur résiduelle du projet MONOLIT s'élève donc à 480 217 euros.

DOCUMENTS VISES PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Projet de restructuration

Dans le cadre d'un projet de restructuration de la société, un plan de licenciement économique de neuf salariés a été effectué sur le second semestre 2020.

Au global, l'indemnité de licenciement s'élève à 45 255 euros et impacte le résultat d'exploitation.

La contribution au financement de l'Allocation de Sécurisation Professionnelle (ASP) versée dans le cadre d'un Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) représente la somme de 83 592 euros. Cette contribution a été comptabilisée en charge exceptionnelle.

Autres éléments significatifs

Continuité d'exploitation

Sur la base des prévisions d'activités et des prévisions de trésorerie, réalisées avec prudence, la société a établi ses comptes au 31 décembre 2020 en application du principe de continuité d'exploitation. Cette convention de continuité d'exploitation se fonde sur des hypothèses qui permettent de disposer des ressources financières suffisantes pour faire face à ses engagements jusqu'à la date de clôture de l'exercice en cours :

- Des projets importants sur le marché africain sont actuellement en cours de contractualisation pour une mise en œuvre prévue sur le dernier trimestre 2021.

La société Sunna Design est parvenue à mettre en place des schémas de financement appropriés qui permettent de finaliser les approches commerciales.

- La société est toujours en phase de restructuration. En conséquence la diminution des dépenses budgétaires se poursuit.

Faits caractéristiques

Subventions d'investissements

Pour rappel, la société a fait le choix d'étaler le produit des subventions octroyées sur ses projets de recherche et développement au même rythme que l'amortissement des projets. Aussi, les subventions acquises sont comptabilisées dans les capitaux propres de la société et sont amorties sur une durée identique au projet qu'elles ont financé.

Les avances sur subventions perçues par la société mais non définitivement acquises sont constatées en "autres dettes". Au 31 décembre 2020, les autres dettes incluent un montant total d'avances sur subventions de 595 000 euros.

Les subventions acquises mais non encore versées sont comptabilisées à l'actif du bilan dans la rubrique "autres actifs". Au 31 décembre 2020, les subventions comptabilisées dans cette rubrique s'élèvent à 850 000 euros.

Augmentations de capital

L'exercice 2020 a été marqué par trois augmentations de capital :

- En janvier 2020, il a été décidé de procéder à une augmentation de capital en numéraire par l'émission de 261 507 actions APR4 d'une valeur nominale de 0,10 euro par action soit 26 151 euros, assorties d'une prime d'émission s'élevant à 9,46 euros par action soit 2 500 007 euros.
- En février 2020, onze actionnaires ont exercé leur droit de conversion d'actions APR3 en nouvelles APR3, valorisées au prix de 9,56 euros par action. 361 272 nouvelles APR3 ont été créées soit une augmentation de capital de 36 127 euros, assortie d'une prime d'émission de 3 417 633 euros. Cette prime d'émission a été neutralisée par un prélèvement sur ce même poste.
- En juin 2020, il a été décidé de procéder à une augmentation de capital en numéraire par l'émission de 130 750 actions APR4 d'une valeur nominale de 0,10 euro par action soit 13 075 euros, assorties d'une prime d'émission s'élevant à 9,46 euros par action soit 1 236 895 euros.

Ainsi, le capital social au 31 décembre 2020 s'élève à 179 930 euros et la prime d'émission représente la somme de 6 850 309 euros.

DOCUMENTS VISES PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	5 179 450	546 899		5 726 349
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	568 375	925 580	219 453	1 274 502
Immobilisations incorporelles	5 747 826	1 472 479	219 453	7 000 851
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	7 595			7 595
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	674 511			674 511
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 833			12 833
- Matériel de transport	32 100			32 100
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	242 132	11 736	23 473	230 395
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	969 171	11 736	23 473	957 434
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	780 351	927 098		1 707 450
- Autres titres immobilisés	12 750			12 750
- Prêts et autres immobilisations financières	45 930			45 930
Immobilisations financières	839 031	927 098		1 766 129
ACTIF IMMOBILISE	7 556 028	2 411 313	242 926	9 724 415

DOCUMENTS VISES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 472 479	11 736	927 098	2 411 313
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 472 479	11 736	927 098	2 411 313
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	219 453			219 453
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		23 473		23 473
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	219 453	23 473		242 926

DOCUMENTS VISES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	199 776	20,00
Total	199 776	

Frais d'augmentation de capital

Les frais liés aux augmentations de capital de l'exercice 2020 ont été inscrits à l'actif pour 98 588 euros (production immobilisée) et s'ajoutent aux frais déjà immobilisés de 608 107 euros, soit un total de 706 695 euros au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2020, la valeur restante à amortir s'élève à 199 776 euros.

Notes sur le bilan

Frais de recherche et de développement

Les dépenses de recherche et développement immobilisées au titre de l'exercice s'élèvent à 228 858 euros et s'ajoutent au 4 790 795 euros des exercices précédents pour atteindre un montant global de 5 019 653 euros.

Ces dépenses sont liées aux frais de développement sur des projets "encours" ou "terminés" mais mis en service au 31 décembre 2020.

Les projets terminés font l'objet d'un amortissement sur la durée probable des avantages économiques futurs, projet par projet. L'amortissement commencera à compter de la mise en service des développements réalisés.

Les projets en cours ne font l'objet d'aucun amortissement.

Les frais de développement sont activés sur des projets significatifs de développement dont les débouchés commerciaux sont avérés ou très probables.

Les frais de développement correspondent aux dépenses de personnel ainsi qu'à l'amortissement du matériel affecté à la conception, protection et au développement de produits et de processus nouveaux.

En 2020, la production immobilisée inscrite à l'actif se décompose ainsi :

- Frais de recherche et développement personnel : 192 392 euros ;
- Frais de recherche et développement matières premières : 9 326 euros ;
- Frais de recherche et développement autres frais : 27 140 euros ;

Lorsqu'un indice de perte de valeur est constaté, une dépréciation est comptabilisée pour le montant entre la valeur nette comptable et la valeur d'utilité.

	Montant Brut	Durée
RD - 1001 - IBMS	144 482	5
RD - 1003 - CEA SMART	216 911	5
RD - 1010 - AIOLLI	83 911	5
RD - 1016 - SYSTEM SOL	2 006 301	5
RD - 1017 - MONOLIT	1 089 274	5
RD - 1031 - NANOGRIID	1 372 858	5
RD - 2001 - UP LIGHT 2	105 916	5
Frais de recherche	5 019 653	

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SOL SOLAR LIGHTING CANADA 99999 VANCOUVER	926	8 576	100,00	8 576
SUNNA DESIGN SENEGAL 9999 DAKAR	1 525		100,00	
SUNNA DESIGN INC 99999 MIAMI	899	442 613	100,00	446 484
Sunna Energy Limited 99999 PONDICHERRY - 605008	1 367	-34 730	99,00	-1 476
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

DOCUMENTS VISES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	4 717	4 717	1 424 170		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Les données sont basées sur les comptes annuels du 31 mars 2017 (dernière période transmise) pour la société Sunna Energy et sur les comptes annuels du 31 décembre 2020 pour la société Sunna Design Inc et Sol Solar Lighting.

Cependant les avances financières de Sunna Energy ont été extraites des comptes 2020 de Sunna Design.

Ces sociétés sont situées respectivement en Inde, aux Etats Unis et au Canada. En outre les comptes sont arrêtés en monnaie nationale.

Nous avons retenu le taux de conversion du 31 décembre 2016 publié par le site Exchange pour Sunna Energy et le taux de conversion du 31 décembre 2020 pour Sunna Design Inc et Sol Solar Lighting.

La société Sunna Sud Solar a été constituée en 2017 et demeure une filiale Sénégalaise détenue à 70 % par la société Sunna Design. Cependant faute de libération du capital pour un total de 1 400 euros, les titres de participation n'ont pas été constatés dans les comptes de Sunna Design.

Néanmoins, la société Sunna Sud Solar est en cours de dissolution.

La société Sunna Energy est également en phase de liquidation.

Notes sur le bilan

Une nouvelle filiale Sénégalaise a été immatriculée le 28 novembre 2020, dont le capital social est détenu à 100 % par Sunna Design. Les titres de participation ont été constatés pour 1 525 euros.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 228 050	897 355		3 125 406
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	305 984	25 699		331 683
Immobilisations incorporelles	2 534 034	923 053		3 457 088
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 679	759		3 438
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	352 615	77 743		430 359
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 467	1 520		3 987
- Matériel de transport	23 810	5 840		29 650
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	175 215	33 699	14 744	194 171
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	556 787	119 562	14 744	661 605
ACTIF IMMOBILISE	3 090 821	1 042 615	14 744	4 118 694

DOCUMENTS VISES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 213 222 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	924 648		924 648
Prêts	4 000		4 000
Autres	41 930		41 930
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 664 811	1 664 811	
Autres	1 456 249	1 456 249	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	121 585	121 585	
Total	4 213 222	3 242 645	970 577
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

DOCUMENTS VISES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Pour l'essentiel, le poste "autres créances" se compose :

- Des subventions d'investissement à percevoir pour 850 000 euros ;
- De l'avance en compte courant à la filiale Sunna Design Inc. pour 433 423 euros ;
- De l'avance en compte courant à la filiale Sol Solar Lighting Canada pour 50 015 euros.

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	149 626
Fournisseurs - RRR à obtenir	10 203
Charges sociales - produits à recev	918
Etat - produits à recevoir	7 664
Total	168 411

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	113 144		42 336	70 808
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	289 086			289 086
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	431 128		121 858	309 270
Total	833 358		164 194	669 164
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation			164 194	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

DOCUMENTS VISES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 179 929,80 euros décomposé en 1 799 298 titres d'une valeur nominale de 0,10 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 045 766	0,10
Titres émis pendant l'exercice	753 532	0,10
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 799 298	0,10

Avances remboursables

Les avances perçues concernent des aides à l'export. Ces aides proviennent de la BPI (COFACE) et du FASEP.

Evolution de ce poste au cours de l'exercice :

- Avance au 31/12/2019 : 279 524 euros ;
- Décaissement de l'exercice : 74 333 euros.

Avances au 31/12/2020 :

- dont part < 1 an : 30 554 euros ;
- dont part > 1 an : 174 637 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	58 083		2 648		55 435
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	58 083		2 648		55 435
DOCUMENTS VISES PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			2 648		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 737 582 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 538	1 538		
- à plus de 1 an à l'origine	3 260 017	575 995	2 484 022	200 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	58 241	27 455	30 786	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	493 021	493 021		
Dettes fiscales et sociales	1 018 067	1 018 067		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	763	763		
Autres dettes (**)	705 936	705 936		
Produits constatés d'avance	200 000	200 000		
Total	5 737 582	3 022 774	2 514 808	200 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 675 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	211 740			
(**) Dont envers les associés	29			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 29 euros.

Pour l'essentiel, le poste "autres dettes" se compose des avances sur subventions d'investissement de 595 000 euros.

Charges à payer

DOCUMENTS VISES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	113 869
Intérêts courus	7 310
Dettes provis. pr congés à payer	200 149
Charges sociales s/congés à payer	85 253
Charges sociales - charges à payer	17 265
Etat - autres charges à payer	7 372
Clients - RRR à accorder	1 146
Total	432 364

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	121 585		
Total	121 585		

Les charges constatées d'avance se composent principalement des achats de matières premières non expédiées par le fabricant et non stockées au 31 décembre 2020 pour 98 308 euros.

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	200 000		
Total	200 000		

Les produits constatés d'avance se composent de la subvention d'exploitation perçue pour l'installation de Nanogrid non débutée au 31 décembre 2020 pour 200 000 euros.

DOCUMENTS VISES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Impacts de l'événement Covid-19

Au 31 décembre 2020, les principaux impacts liés à la crise sanitaire sont :

- Obtention de PGE pour 675 000 euros ;
- Report des échéances des emprunts pour 154 130 euros ;
- Report de dettes sociales (CCSF) pour 522 164 euros - Ces dettes font l'objet d'un plan d'apurement sur 18 mois ;
- La société a mis en place l'activité partielle. L'indemnisation perçue s'élève à 202 724 euros.

A la date d'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause et que la crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur l'évaluation des actifs.

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers de participation	21 126	14
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 205	8 756
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	677	16 347
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	23 008	25 117
Dotations financières aux amortissements et provisions		285 086
Intérêts et charges assimilées	72 132	70 836
Différences négatives de change	2 799	1 568
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	74 931	357 489
Résultat financier	-51 923	-332 373

Les produits financiers sont principalement composés de la rémunération de trésorerie calculée sur les avances financières effectuées auprès des deux filiales d'Amérique du Nord.

DOCUMENTS VISES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	7 197	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	8 729	
Autres charges	83 592	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		300
Subventions d'investissement virées au résultat		467 343
TOTAL	99 518	467 643

Le produit des subventions d'investissements étalé sur l'exercice 2020 (467 343 euros) correspond :

- Projet System Sol (Région et Feder) : 296 856 euros ;
- Projet Monolit (BPI) : 57 085 euros ;

Notes sur le compte de résultat

- Projet Nanogrid (Région) : 113 402 euros.

DOCUMENTS VISES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du CAT de l'emprunt BPACA souscrit en juin 2018	308 082
Gage espèce de l'emprunt BPI souscrit en juin 2018	750 000
Nantissement du DAT de l'emprunt CA souscrit en décembre 2018	117 460
Nantissement de premier rang du fonds de commerce de l'emprunt BNP souscrit en décembre 2018	260 474
Garantie BPI pour le Prêt Garantie Etat BPACA souscrit en mai 2020	500 000
Garantie BPI pour le Prêt Garantie Etat Crédit Agricole en juin 2020	175 000
Nantissement du fonds de commerce du prêt public REGION souscrit en mai 2020	500 000
Nantissement du fonds de commerce de l'emprunt BNP souscrit en avril 2020	437 500
Autres engagements donnés	3 048 516
Total	3 048 516
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

DOCUMENTS VISES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous en rappelons ici l'utilisation, le capital initial et les garanties qui y sont attachées:

- Emprunt BPACA de 500 K€ : financement des dépenses R&D et du développement commercial (2018). Cet emprunt est garanti par un nantissement du compte à terme de 181 k€.

- Emprunt BPI de 750 K€ : financement des dépenses R&D et du développement commercial (2018). Cet emprunt est garanti par un gage espèce de 37,5 k€.

- Emprunt CA de 167 K€ : financement pour reconstituer le fonds de roulement (2018). Cet emprunt est garanti par un nantissement du DAT de 84 k€ et par BPI FRANCE.

- Emprunt BNP de 375 K€ : financement pour reconstituer le fonds de roulement (2018). Cet emprunt est garanti par un nantissement de premier rang du fond de commerce.

- Prêt Garantie Etat BPACA de 500 k€ : Aide covid 19 pour le financement du besoin en fonds de roulement (2020). Cet emprunt est garanti par la BPI.

Autres informations

- Prêt Garantie Etat CA de 175 k€ : Aide covid 19 pour le financement du besoin en fonds de roulement (2020). Cet emprunt est garanti par la BPI.
- Prêt Garantie Etat BNP de 375 k€ : Aide covid 19 pour le financement du besoin en fonds de roulement (2020). Cet emprunt est garanti par la BPI.
- Prêt public REGION de 500 k€ : financement pour reconstituer le fonds de roulement (2020). Ce prêt est garanti par un nantissement du fonds de commerce.
- Emprunt BNP de 500 k€ : financement pour le maintien des emplois et du savoir faire (2020). Cet emprunt est garanti par un nantissement du fonds de commerce.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 39 571 euros

Les indemnités de fin de carrière ne font pas l'objet d'une provision dans les comptes sociaux. L'engagement de l'entreprise est indiqué dans le paragraphe engagements hors bilan.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Taux de croissance des salaires : 2% pour les non cadres et 3% pour les cadres
- Age de départ à la retraite : 65 à 67 ans
- Taux de rotation du personnel : Fort
- Table de taux de mortalité : Table Insee 2019

DOCUMENTS VISES PAR LE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 146 419 euros

Annexe - BSPCE

Bons de souscriptions d'actions

	nombre de bons	Prix d'émission	Nombre de souscriptions	Nombre de bons restants à la clôture	Souscription potentielle d'actions par exercice des bons	Dilution potentielle	Date limite d'exercice
BSPCE n°1 (1)	32 000	0	26 000	8 000	16 000	0,89%	déc-21
BSPCE n°2 (1)	29 876	0,01	17 290	0	0		
BSPCE n°2' (1)	12 586	0,01	12 586	0	0		
BSPCE n°3 (1)	65 160	0,01	13 871	0	0		
BSPCE n°4 (2)	249 449	0,01	0	249 449	249 449	13,86%	déc-30
Total	389 071		69 747	257 449	265 449	14,75%	

Renvoi 1 – Les BSPCE n°1, 2, 2' et 3 ont été annulés par l'Assemblée Générale du 29 juin 2020. Elles ne sont plus exerçables sauf certaines BSPCE n°1. En revanche, les bons émis (« nombre de souscriptions ») restent en compte.

Renvoi 2 – L'assemblée Générale du 29 juin 2020 décide de créer 249 449 BSPCE n°4 en remplacement des anciennes BSPCE. Elles sont à émettre dans un délai expirant le 30 juin 2022.

Si tous les BSPCE étaient exercés, le capital social passerait de 1 799 298 actions à 2 064 747 actions.

DOCUMENTS VISES PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES